

LANGUIDIC

N°78 - MAI 2022

LE MAGAZINE



DOSSIER CULTURE, LANGUES, ASSOCIATIONS P. 10

LANGUIDIC LA DYNAMIQUE BRETONNE

Ar Brezhoneg diouzh an amzer a-vremañ



JEUNESSE
LE NOUVEAU CONSEIL
MUNICIPAL DES ENFANTS
P. 08



COËT MOUSSET
UNE NOUVELLE ÉTAPE
P. 09



ÉCONOMIE
LA ZONE DE LANVEUR SE
DÉVELOPPE
P. 18



LANGUIDIC
— VILLE DE CULTURES —

RÉTROSPECTIVE



Les 12 agents recenseurs ont sillonné la commune tout le mois de janvier.



MNTR, le groupe rock alternatif accueilli en résidence à l'Espace des Médias et des Arts.



Semaine des alternatives aux pesticides - visite de la ferme de Gwénaél et Lysianne Galliot.



Collecte de produits de première nécessité à destination de l'Ukraine avec les bénévoles de Languidic Solidarité.



"Nettoyons la nature" Près de 80 bénévoles ont participé à la matinée éco-citoyenne.



Campagne d'élagage et d'étêtage des chênes des marais, sur l'allée des bus entre l'école Georges Brassens et le centre de loisirs. Ce travail a été confié à Yann Le Dro (paysagiste).



Languidic a accueilli le festival breton Les Deziou organisé par Emglev Bro an Oriant devant un public ravi.

L'exposition de Jean-Marie Séveno consacrée aux Horizons Svalbard. Magique !



Opération « Un enfant-Un arbre » avec l'association Loca-Terre, 49 familles dont les enfants sont nés en 2020 ont répondu à l'invitation pour une plantation de poiriers à la Forêt 2 000 de Kerentestec.

MUSÉE NUMÉRIQUE MICRO FOLIES



Le projet Micro-Folies s'articule autour d'un Musée numérique en collaboration avec 12 établissements culturels nationaux fondateurs*. L'objectif est de créer un espace d'activités multiples accessible et chaleureux.

Il sera implanté à l'EMA et sera composé d'un accès ponctuel à l'auditorium durant lequel les classes seront les bienvenues. Un espace de réalité virtuelle en libre-service sera également mis à disposition au sein de la médiathèque. Enfin, un espace de convivialité sera aménagé au niveau du hall d'accueil.

Le Parc de la Villette de Paris coordonne ce projet porté par le Ministère de la Culture et accompagne Languidic dans la déclinaison de notre Micro-Folies. Une première visite a eu lieu à Pluméliau et une seconde à Lannion. Ces rencontres ont permis de bien comprendre les enjeux et de paramétrer un projet conforme aux attentes de Languidic. Micro-Folies bénéficie de plusieurs subventions qui s'inscrivent dans le dossier global « Petite Ville de demain ». Les financements pourront être actionnés premier trimestre 2023.

* Les douze établissements fondateurs sont : le Centre Pompidou ● le Château de Versailles ● la Cité de la Musique – Philharmonie de Paris, le Festival d'Avignon ● l'Institut du monde arabe ● le Louvre ● le Musée national Picasso-Paris ● le Musée d'Orsay ● le Musée du Quai Branly-Jacques Chirac ● l'Opéra national de Paris ● la Réunion des musées nationaux – Grand Palais ● Universcience ● La Villette.

SOMMAIRE

- 02 RÉTROSPECTIVE
- 04 MICRO FOLIES
- 05 ÉDITO
- 06 RÉUNIONS PUBLIQUES
MISE EN PLACE DU PASSEPORT
DU CIVISME
UN RÉSEAU D'ÉLUS MOBILISÉS POUR LE
CIVISME
- 08 LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL DES
ENFANTS
- 09 COËT MOUSSET
COMPLEXE SPORTIF : UNE NOUVELLE
ÉTAPE
- 10 L'ESPACE FRANCE SERVICES
EST OUVERT
- 11 BÂTIMENTS COMMUNAUX
RÉNOVATION DE LA MAIRIE
- 12 **DOSSIER**
LA DYNAMIQUE BRETONNE
DE LANGUIDIC
- 14 BUDGET 2022
- 16 UN SERVICE / UN AGENT
- 17 LES ÉTOILES DU TWIRLING
BÂTON BRILLET À LANGUIDIC
UN ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ
- 18 LA ZONE ARTISANALE DE LANVEUR
- 20 LE NOUVEAU RENDEZ-VOUS SPORTIF
ET FESTIF : LA DIAGONALE DU BLAVET
- 21 VENEZ DÉCOUVRIR LE PARCOURS
SONORE DE LANGUIDIC LORS DES
JOURNÉES DU PATRIMOINE 2022
LE MOT DE L'OPPOSITION
- 22 LES NOUVELLES ENTREPRISES
- 23 ÉTAT CIVIL

Directeur de la publication : LAURENT DUVAL

Rédacteur en chef : PIERRICK MÜLLER

Traduction de l'édito : OLIER AR MOIGN

OFIS AR BREZHONEG

Conception : HLB EDITION LANGUIDIC

Crédits photos : CHRISTINE LE GALLIC /

JEAN-MARC TESSIER / PIERRICK MÜLLER

Dépôt légal 2^{ème} trimestre 2022

Tirage 3 900 exemplaires

RENOUER AVEC LE CIVISME

Les réseaux dit sociaux occupent aujourd'hui une place très importante dans le quotidien de chacun d'entre nous. C'est aussi vrai dans la vie d'une commune. Bien utilisés, ce sont des outils qui mettent en lien, permettent la diffusion rapide d'informations pratiques. Détournés de ces usages, ils présentent plusieurs dangers : désinformation, escroquerie, usurpation d'identité, chantage, vol d'informations, cyberharcèlement, diffamation, manipulation populiste... la liste est longue ! C'est pourquoi il nous semble important de sensibiliser nos concitoyens et en particulier les plus jeunes à la responsabilité citoyenne.

Avec notre équipe municipale, et malgré le refus des élus de l'opposition, nous avons choisi d'adhérer au "Passeport du Civisme" proposé par l'association des Maires de France avec l'objectif de protéger, promouvoir et enseigner le civisme auprès des jeunes. Le Passeport du Civisme, c'est notre réponse locale, concrète et incitative à une grande cause nationale ! Face au constat parfois alarmant de la montée des incivilités, d'une société qui se cristallise sur le ressentiment et le repli sur soi et où le fossé se creuse entre les droits et les devoirs, dans laquelle l'individualisme l'emporte souvent sur l'intérêt général, la reconquête civique apparaît impérieuse.

Pour Victor Hugo « La jeunesse est le sourire de l'avenir ». Nous devons les préparer à la vie en société, à lutter contre toute idéologie et tout dogmatisme pour enfin rejeter le totalitarisme du « je » et du « tout de suite ».

Nous rejoignons donc dans ce combat de tous les jours les parents, le service public de l'éducation, les corps d'État (gendarmerie, pompiers, armées), les associations du territoire avec la mission de bâtir une société de l'engagement basée sur le juste équilibre entre les droits et les devoirs.

Laurent DUVAL, Maire.



ADC'HOUNIT AR GEODEDEGEZH

Ur plas bras-tre o devez ar rouedadoù sokial e buhez pemdez pep hini ac'hanomp. Ken gwir all eo e buhez ur gumun. Pa vent implijet mat e c'hellont bout binvioù hag a liamm hag a ro an tu da skigniñ buan titouroù mat da ouiet. Pa vent distroet doc'h an implijoù-se e ta meur a zañjer gete : digelaouiñ, c'hwiberezh, laeroñsi identelezh, drouktunerezh, laeroñsi titouroù, siberharellerezh, gwallvruderezh, itrikerezh poblelour... hir eo al listenn ! Setu perak e kav deomp ec'h eo pouezus kizidikaat hor c'hengêriz, hag ar re yaouank da gentañ-penn, doc'h an atebegezh keodedour.

Get hor skipailh-kêr, ha daousto da nac'hadenn dilenni di an tu-enep, hon eus choazet emezeliñ doc'h kevredigezh ar vaered evit ar geodedegezh get ar pal gwareziñ ha kas àr-raok ar geodedegezh hag he c'helenn d'ar re yaouank. Hor Paseporzh ar Geodedegezh, sed aze hor respont lec'hel, fetis ha broudus d'ur gaoz vroadel veur ! Evit taliñ doc'h an disevenderioù é paataat, doc'h ur gevredigezh savet muioc'h-mui àr an droug hag an emdenn, muioc'h àr ar gwirioù evit àr an deverioù, ur gevredigezh ma vez trec'h an hiniennelouriezh alies àr interest an holl, emañ ret adc'hounit ar geodedegezh.

Victor Hugo a skrive : « Mousc'hoarzh an amzer da zont eo ar re yaouank ». Ret eo deomp o frientiñ d'ar vuhez en ur gevredigezh, da stourm doc'h an ideologiezhoù hag an dogmategezhioù evit ma vo distaolet erfin hollveli ar « me » hag an « hep gortoz ».

Monet a reomp evel-se da adkavout en o stourm pemdeziek an tadoù hag ar mammoù, servij publik an deskadurezh, ar c'horfoù Stad (archiezh, pomperion, armeoù), kevredigezhioù ar c'horn-bro gant ar gefridi sevel ur gevredigezh ag an engouestl diazezet àr ur c'hempouez reizh etre ar gwirioù hag an deverioù.

KERGONAN - PLACE SAINT-LUC

Jeudi 24 février 2022, les habitants de Kergonan étaient conviés à une réunion d'information. La réunion publique s'est tenue à la salle Les Menhirs devant 80 personnes. L'aménagement de la place Saint-Luc s'effectuera de 2022 à

2024. Les riverains ont aussi profité de cette réunion pour parler de différents soucis rencontrés avec la téléphonie, les zones blanches, l'accueil des enfants, l'entretien des routes communales...



COËT MOUSSET

Ehpad, lotissement, salles de sport, jardin partagé... Le futur aménagement de Coët Mousset a été présenté aux habitants par les élus, le vendredi 25 mars à la salle Jo Huitel. Le projet se veut dans un esprit d'éco-quartier et de

mixité sociale. Le maire, Laurent Duval a profité de l'occasion pour mettre en avant le réalisé : un terrain de football synthétique et un parking de 50 places à destination des 2 clubs de Football, un City Park et la révision du projet de réhabilitation de la Salle Jean Le Mancaq.



PONT SCREIGN

Comme évoqué lors du conseil municipal de Languidic, du 16 décembre 2021, l'étang de Pont Screign va être effacé pour faire place au cours d'eau d'origine. « Un aménagement paysager éducatif et ludique est envisagé »,

annonçait alors Jérôme Le Dréan, adjoint à l'environnement. À cet effet, la municipalité a organisé une réunion publique, le jeudi 14 avril afin de présenter la partie technique et répondre aux interrogations des habitants.



LANN MENHIR

Réunion publique sur la réalisation de la canalisation d'eaux usées raccordant Kergonan à la station d'épuration de Languidic. De nombreux habitants sont venus écouter le projet d'assainissement collectif proposé par Lorient Agglo, le Mardi 26 avril à salle des Menhirs.



CENTRE BOURG 2050

Un point d'étape sur les futurs aménagements du centre bourg a été présenté à la population le 29 avril. L'objectif est de revitaliser le cœur de ville avec 2050 pour horizon. Plusieurs thématiques ont été abordées :

la place du piéton, la sécurité routière, l'avenir de place Guillaume, le logement, les seniors...



MISE EN PLACE DU PASSEPORT DU CIVISME

Conçu comme un guide ludique et pédagogique, le « Passeport du civisme » propose aux élèves de CM2 de réaliser un parcours civique ponctué d'actions individuelles et collectives. Tout au long de ce parcours, les jeunes sont accompagnés d'ambassadeurs du civisme, force-vive locales, qui valident chaque action.

Connaître les valeurs de la République, découvrir l'histoire de la commune, participer au devoir de mémoire (11 Novembre, 8 Mai), bien utiliser internet, oeuvrer pour la solidarité envers les aînés ou les plus précaires ou préserver l'environnement... voilà quelques uns des objectifs qui seront proposés aux enfants scolarisés en CM2 à Languidic.

« C'est une initiation aux notions de civisme et aux différentes démarches pour être un citoyen actif. Tous les élèves de CM2 reçoivent déjà une éducation à la citoyenneté réalisée en partenariat avec les enseignants. Avec ce passeport, nous nous inscrivons dans le prolongement et passons de la théorie à la pratique », explique Nadège Marette, adjointe à la commission Petite Enfance, Enfance, Jeunesse et Education.

CE QU'ILS EN DISENT...



LIEUTENANT POUCIN

Gendarmerie

“ C'est une très belle initiative. Pour les enfants, c'est l'occasion de découvrir nos métiers mais aussi parfois, le respect de l'autorité. C'est un prolongement concret aux cours d'éducation civique et au travail des professeurs. J'ai déjà accompagné des enfants sur cette action à Pluvigner. Nous avons abordé la sécurité routière, le rapport à la loi et au droit. C'est très intéressant. ”



“ Forger leur citoyenneté et les rendre acteurs de leur engagement ”

Le choix de mettre en place le « Passeport » a été fait en conseil municipal, « pour que tous les enfants découvrent les réalités de leur commune et y trouvent leur place. Les différentes initiatives menées par les jeunes contribuent à forger leur citoyenneté et à les rendre acteurs de leur engagement », explique Sophie Evanno, adjointe à la citoyenneté.

Les différentes actions menées durant ce parcours seront mises en place par étapes en relation avec le conseil Municipal des Enfants. En fin d'année un diplôme ou une médaille viendront récompenser la réalisation du parcours. Pour Laurent Duval, le maire, « C'est à eux que revient la construction de la société de demain. En mettant l'accent sur le civisme et l'engagement, nous espérons qu'elle sera plus solidaire et plus respectueuse. »

UN RÉSEAU D'ÉLUS MOBILISÉS POUR LE CIVISME

Créée en 2017, l'Association des Maires pour le Civisme (AMC) est un réseau d'élus engagés sur le terrain des valeurs et mobilisés autour d'un même défi : forger la citoyenneté des jeunes générations.

Dans un contexte de crise sanitaire, d'insécurité et d'incivilités, la question du Civisme apparaît à la fois comme urgente et primordiale.

Grâce à l'implication de ses adhérents, l'Association a pour vocation de devenir le laboratoire national des initiatives locales sur le civisme.

En développement constant, l'association élabore de nouvelles actions pour proposer un parcours civique du primaire au lycée en adaptant le dispositif aux tranches d'âges.



LIEUTENANT CAMENEN

Sapeur-pompier

“ Dans notre société d'aujourd'hui, il est important de faire découvrir à nos jeunes générations les notions de civisme et d'engagement et de les amener à devenir des citoyens libres et responsables. ”



LYDIE CAUDAN

Directrice remplaçante, école Jules Verne

“ Toute l'équipe de l'école Jules Verne de Languidic adhère à ce projet ; il s'inscrit en complément des activités et actions citoyennes déjà menées en classe et au sein de l'école. ”



XAVIER MOISON

Directeur, école Notre Dame des Fleurs

“ Apprendre dès le plus jeune âge que l'on vit dans une société avec des droits mais aussi des devoirs, lutter contre l'individualisme et l'égoïsme, voilà un vrai passeport pour l'avenir. ”



MME LUCAS

Directrice, école Georges Brassens

“ Ce genre de propositions ne peut être que profitable aux élèves qui développeront au-delà de l'école, des compétences civiques qui sont déjà travaillées en classe dans le cadre des programmes scolaires. ”

LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Depuis 2012, la commune de Languidic dispose d'un conseil municipal des enfants (CME). Les membres sont élus par leurs camarades de classe de CM1 et CM2 des écoles Georges-Brassens, Jules-Verne et Notre-Dame des Fleurs, pour un mandat de deux ans. Les jeunes élus y font l'apprentissage de la citoyenneté et font des propositions pour améliorer la vie à Languidic.

Léa BENOÎT

Ewen BLANCHARDON

Blanche BOURNIER

Clara COSNIER dit DUFRESNE

Kiara DECREM

Tomas DU PRÉMORVAN

Léanne ÉVANNO

Inès LE GAL

Maël GICQUEL

Côme HUET

Lola LEFEBVRE

Théo LEHOURS DUCCOFFE

Lucas LE LOUËT

Lubin MICHARD

Julie PASCO

Jules SIMON

Paola VELASCO

Mathilde VILPOUX

Pacôme VITTOZ

LANGUIDIC
VILLE DE CULTURES

19 enfants ont été élus par leurs camarades de classe CM1 et CM2 des écoles G. Brassens, Jules Verne et Notre-Dame des Fleurs.

Le CME est un espace de réflexions, discussions et de décisions.

Les jeunes font l'apprentissage de la citoyenneté, de la vie politique et sont forces de propositions pour améliorer la vie à Languidic.

L'ÉLECTION

Les élections ont lieu chaque année (fin novembre, début décembre) au cours desquelles sont renouvelées la moitié des sièges (9/18). Elles ont lieu par école à la maison de l'enfance. Y sont convoqués tous les élèves de CM1 de chaque école. Ils votent pour des candidats de leur école.

Les enfants ont été informés de l'élection environ un mois auparavant pour qu'ils aient le temps de réfléchir à se présenter et réaliser leur affiche électorale.

LES ACTIONS CONCRÈTES

- Participation aux différentes manifestations de la vie locale
- Organisation de collecte de jouets
- Mise en place des bacs de récupération de bouchons en plastique dans les écoles (partenariat avec l'association des « Bouchons du pays de Lorient »)
- Organisation du jeu concours pour trouver le nom de la maison de l'enfance
- Organisation du concours de dessin pour illustrer un livret sur les gestes de protection de l'environnement adapté aux enfants
- Organisation du concours de dessin pour illustrer un livret sur les bonnes pratiques du piéton
- Participation aux journées écocitoyennes

COMPLEXE SPORTIF

COËT MOUSSET : UNE NOUVELLE ÉTAPE



Le projet de complexe sportif sur le futur éco-quartier de Coët Mousset (Languidic) a franchi une nouvelle étape. Le concours de Maîtrise d'Œuvre pour la construction de deux salles de sport et d'un plateau sportif a désigné le lauréat. Il s'agit du cabinet d'Architecture COLAS DURAND basé à Lamballe.

Lumineux et visuellement en bonne interaction avec son environnement, voilà ce qui a déterminé le choix du jury de concours qui s'est réuni en février 2022. Sur les 76 candidatures reçues en octobre 2021, il ne restait que 3 candidats dans le choix final.

“ Pour recenser les attentes et besoins, un cahier des charges a été établi en concertation avec les usagers ”

Le Maire, Laurent Duval et son adjoint à la vie associative et aux sports, Patrick Le Gal se sont dit très satisfaits du résultat du concours. « Pour recenser les attentes et besoins, la commune avait mis en ligne un questionnaire afin d'affiner le cahier des charges en concertation avec les responsables d'associations. » rappelle Laurent Duval.

« Avec cet équipement, nous allons créer pour les générations futures, un équipement moderne innovant qui accueillera des compétitions sportives officielles. Ce complexe valorisera la ville et notre patrimoine », précise Patrick Le Gal.

Le projet va maintenant entrer dans une phase opérationnelle. Le montant des travaux est estimé à 6,3 M€ HT. La recherche de subventions est en cours.



L'ESPACE FRANCE SERVICES EST OUVERT



Le service public arrive près de chez vous. Le projet de "Maison France Services..." vient de voir le jour avec l'obtention du label qui permet à deux agents d'accueil polyvalents d'accompagner les usagers dans leurs démarches administratives dématérialisées.

L'agence postale communale et France Services sont désormais réunies dans les anciens locaux de La Poste qui ont été entièrement rénovés afin d'offrir un lieu d'accueil agréable et convivial.

Sur rendez-vous, les agents accompagnent individuellement les personnes qui le souhaitent dans leurs démarches sur internet auprès de Pôle emploi, la Caisse nationale des allocations familiales, la Sécu, la Caisse nationale d'assurance vieillesse, la Poste, la Mutuelle Sociale Agricole, les ministères de l'Intérieur et de la Justice, et la Direction générale des Finances publiques. C'est aussi le cas pour les demandes de carte grise, une question sur les impôts, la retraite, ou les allocations familiales, ...



Véronique Moulin, Martine Jourdain et Sophie Évanno.

“ Deux agents d'accueil polyvalents accompagneront les usagers dans leurs démarches administratives ”

Martine Jourdain et Véronique Moulin, les deux agents d'accueil ont bénéficié d'une formation pour apporter une information de premier niveau, un accompagnement au numérique, une aide aux démarches en ligne (navigation sur les sites des opérateurs, simulation d'allocations, demande de documents en ligne...). Elles garantissent la confidentialité des informations.

Sterenn Gregori-Cwiok, conseillère numérique qui anime, entre autres, des ateliers numériques à la médiathèque, interviendra ponctuellement. Chaque usager pourra utiliser des ordinateurs en libre-service pour effectuer les démarches en autonomie.

De plus, un conseiller de la Mission Locale assure une permanence tous les mardis après-midi.



Alix Quéric et Kévin Payen (Mission Locale) avec Laurent Duval.

Horaires d'ouverture :

- mardi : 14h30–19h00
- mercredi : 09h30–12h30, 14h30–17h00
- jeudi : 09h30–12h30, 14h30–17h00
- vendredi : 09h30–12h30, 14h30–17h00
- samedi : 09h30–12h30

BÂTIMENTS COMMUNAUX

RÉNOVATION DE LA MAIRIE

Construite en 1986, la mairie sera rénovée dans les prochains mois. Ces travaux entrent dans le plan de relance de l'Etat.

Le bâtiment accuse ses 35 ans. Une absence d'étanchéité provoque régulièrement de nombreuses fuites d'eau dans l'accueil, dans les bureaux du premier étage et la salle du Conseil Municipal, des désordres électriques, des équipements techniques obsolètes et un ensemble qui ne répond plus à la réglementation thermique en vigueur... La liste des bonnes raisons pour redonner son éclat à la mairie s'allonge de jour en jour. Le bâtiment va donc subir une rénovation totale.



“ La mairie est la porte d'entrée des nouveaux habitants et une vitrine de la collectivité. C'est un patrimoine qui appartient à tous et qu'il faut entretenir et valoriser. ”



Le projet répondra aux exigences PMR (« Personne à mobilité réduite ») et à celle de l'ADEME « AAP – bâtiments performants » et respectera les exigences de catégorie 1 : rénovation de bâtiments performants intégrant des matériaux bio-sourcés. « Nous avons demandé un diagnostic qui va conduire à la suppression de la verrière, la toiture à remanier, la toiture terrasse à refaire, des ouvertures à remplacer, l'accessibilité de l'étage et l'aménagement de l'accueil.

Les locaux seront réaménagés et nous allons insonoriser la salle du Conseil municipal » explique le Maire. « Nous souhaitons que la commune dispose d'un bâtiment exemplaire en matière d'économie d'énergie, pour en faire un marqueur sur le territoire. »

Pour mener le projet, la mairie a fait appel au cabinet Boulet Architectes (basé en périphérie de Rennes). De nombreuses réunions ont eu lieu entre les élus, les agents utilisateurs et le cabinet d'architecte. Les travaux s'échelonnent sur 9 mois et commenceront au cours du 4^e trimestre 2022. Ils seront réalisés en deux phases :

- **Phase 1** : restructuration du hall d'accueil et création de la salle de réunion au 1^{er} étage + ascenseur + modification des toilettes (RDC)
- **Phase 2** : isolation thermique de la mairie (intérieure et extérieure), remplacement d'étanchéité, remplacement des menuiseries extérieures, modification structurelle des bureaux, réaménagement des bureaux.

Le montant des travaux est estimé à : 680.000 € ht. Les subventions sont de l'ordre de 280.000 € (en attendant un complément de 90.000 €). Le reste est pris sur les fonds propres de la commune.

LA DYNAMIQUE BRETONNE DE LANGUIDIC

AR C'HLASOÙ DIVYEZHKEK – LES CLASSES BILINGUES



Actuellement, près de 160 élèves sont scolarisés en filière bilingue. Ils se répartissent sur deux écoles : 47 à l'école Georges-Brassens et 110 à Notre Dame des Fleurs.

Outre l'enrichissement intellectuel et l'ouverture aux autres cultures, le bilinguisme apporte à l'enfant une plus grande maîtrise de sa langue maternelle, et facilite, à terme, l'apprentissage de nouvelles langues. Les enfants évoluent dans des conditions favorables en petits groupes.

“ Inscrire son enfant en filière bilingue n'est en rien une difficulté ”

Pour des parents, inscrire son enfant en filière bilingue n'est en rien une difficulté. Cela donnerait même l'envie à l'enfant d'embarquer toute sa famille dans la découverte de la langue et de la culture du pays. L'Ofis de la langue a d'ailleurs lancé une campagne « Quand je serai grande, je serai bilingue. » pour sensibiliser les familles alors que débutent les inscriptions pour la rentrée prochaine.

« Il s'agit d'une approche multiculturelle qui vise à ouvrir l'enfant au monde. Dès le plus jeune âge, l'enseignement bilingue développe et facilite les apprentissages des enfants tant pour les langues que pour les sciences », explique Erwan Ogès, président de l'association de Div Yezh Languidic.

La filière bilingue à Languidic s'inscrit également dans le tissu associatif et culturel de la commune (bagad, cercle celtique, école de musique...). Les enfants participent au Kan ar Bobl, à la Redadeg, et à l'organisation de la fête de la Bretagne. Gwenola Le Coz, enseignante bilingue à Notre Dame des Fleurs rappelle « que la filière de l'école fête cette année ses vingt ans et des activités ou ateliers : danses bretonnes, jeux bretons, conte, broderie... sont régulièrement assurés par l'association Emglev Bro An Oriant. »

La commune de Languidic soutient la Redadeg 2022, course en relais à travers les cinq départements de la Bretagne historique pour soutenir la langue bretonne.

• Renseignements :

École Publique Georges Brassens
Adresse : 3 Rue Saint-Aubin, 56440 Languidic
> Téléphone : 02 97 65 81 90
divyezhlanguidic@outlook.fr
<https://lewebpedagogique.com/brassenslanguidic/>

• École primaire

Ecole Notre Dame Des Fleurs
Rue du Presbytère, 56440 Languidic
> Téléphone : 02 97 65 28 83
eco56.ndf.languidic@e-c.bzh
www.ndflanguidic.com

INTERVIEW : LAURENT DUVAL S'EXPRIME SUR LA LANGUE BRETONNE

« NOUS AVONS DES RESPONSABILITÉS VIS-À-VIS DE CETTE LANGUE »

Quel est votre lien avec le breton ? Le parlez-vous ?

Je fais partie d'une génération comme tant d'autres où on a vu le breton disparaître de la sphère familiale. Il était présent pour moi au travers d'expressions et de chants. Parfois, on surprenait des conversations dans une langue que l'on ne connaissait pas. J'étais intrigué par la toponymie que je ne comprenais pas non plus. C'est par cette expérience que je suis arrivé au breton. Plus tard, j'ai appris les bases en côtoyant des bretonnants. Mon épouse a suivi la formation de Stumdi, et nous avons souhaité pour nos trois enfants qu'ils soient scolarisés en filière bilingue. Je le comprends, mais je ne le parle pas assez souvent pour être bilingue. Quand une personne disait à la poétesse Anjela Duval qu'il comprenait le breton sans le parler, elle répondait « comme mon chien »... Cela me désole mais je suis un peu dans ce cas. Par contre, je danse et je sonne avec plaisir !

En tant que maire d'une commune de tradition bretonne, que pouvez-vous faire pour la langue ?

C'est vrai que Languidic a la chance d'avoir des locuteurs qui le parlent encore. Les filières bilingues marchent bien. Comme tout Breton, nous avons des responsabilités vis-à-vis de cette langue. Nous ne sommes pas en situation comme beaucoup d'autres régions qui ont une forte autonomie. Je pense au Pays basque. Le breton, revendication politique, principalement lors des campagnes électorales, est devenu, malheureusement, symbolique, hormis pour les militants. Il nous faut donc créer les conditions pour que la langue bretonne puisse s'exprimer en traduisant certains panneaux, certains documents. Cela ne suffira pas. Encore faut-il que cela porte du sens. C'est celui de notre action.

Pensez-vous qu'il faudrait rendre obligatoire l'enseignement du breton à l'école ?

Dans l'absolu, oui. C'est peut-être le seul moyen de sauver la langue. Comme les autres langues celtiques, le gallois a été sur le déclin pendant de nombreuses décennies. Mais les pouvoirs publics gallois ont pris des décisions volontaristes pour sauver leur langue.



Aujourd'hui, le gallois est la langue celtique qui se porte le mieux et compte le plus grand nombre de locuteurs. En Bretagne, l'apprentissage résulte du choix délibéré d'un adulte. Je me réjouis de voir la volonté de certains parents de laisser une place au breton dans la famille.

Sommes-nous trop "mous" dans le sauvetage du breton ?

Oui, je pense. L'heure est grave. Et il y a une urgence. Faire perdurer le breton en Bretagne passe inéluctablement par une discussion avec l'État français. Malheureusement, je ne ressens pas cette volonté de la part de l'Etat qui n'a même pas signé la charte européenne sur les langues minoritaires. Il n'y a pas ou très peu de moyens donnés aux Bretons pour défendre et enseigner leur langue. J'espère en tout cas très rapidement un statut officiel pour les langues régionales, en particulier pour le breton.

N'est-ce pas un combat d'arrière-garde ? Le breton de nos grands-parents n'existe quasiment plus...

Je ne suis pas d'accord. Nos traditions sont importantes et elles se transmettent toujours. Notre langue est très ancienne. Ce n'est pas du marketing pour les touristes, mais une réelle revendication des Bretons. L'histoire sociale du breton fait qu'il existe aujourd'hui une forme nouvelle et standardisée du breton. Par conséquent, des locuteurs peuvent avoir eu cette langue comme langue première. Preuve que le breton est d'actualité, la langue, la musique et la tradition orale bretonnes seront représentées lors du prochain concours de l'Eurovision puisque le groupe de chant breton Alvan et Ahez représentera la France, avec leur chanson Fulenn. Que cela suscite encore des polémiques, montre bien que c'est un combat actuel.



BUDGET 2022

Le développement d'une commune passe par une très bonne maîtrise de ses finances. C'est le rôle du budget. A Languidic, il est de 18,2 millions d'euros, dont 7,4 millions d'euros en fonctionnement pour 2021. Il a été voté en conseil municipal le 22 février et présenté par l'adjointe aux finances, Anne Le Roux. Explications.

Anne LE ROUX,
adjointe aux Finances.

Quel bilan faites-vous de la santé financière de la commune ?

La situation financière de la commune de Languidic est à la fois saine et maîtrisée, comme en témoigne le tableau des ratios ci-dessous. Dès le début des années 2010, l'équipe municipale a amorcé une politique de réduction majeure de la dette, l'emprunt souscrit pour la construction de l'Espace des Médias et des Arts pesant sur les finances communales.

Nous disposons dorénavant de marges de manœuvre significatives pour financer en partie par l'emprunt les programmes d'investissements structurants de la mandature, en particulier le futur complexe sportif du quartier de Coët Mousset (emprunt prévisionnel : 4,5 M €). L'objectif est de maintenir un niveau d'annuité de la dette constant sur les années à venir. Les principales recettes communales ne peuvent cependant pas provenir exclusivement de l'emprunt, cela fragiliserait à terme l'équilibre financier et freinerait notre capacité à investir. C'est pourquoi le conseil municipal a approuvé lors de sa séance du 23 février dernier, une hausse du taux de la taxe

foncière sur les propriétés bâties de 8 %, avec un taux établi à 38,48 % pour 2022.

Ce taux reste malgré tout maîtrisé et bien en deçà de ceux pratiqués par les communes voisines (de 51,53 % à 55,18%). C'est le seul impôt dynamique dont dispose désormais la commune, suite à la suppression progressive de la taxe d'habitation.

Nous sommes en mesure, grâce à ces deux sources de recettes combinées, de proposer de nouveaux services et équipements à la population, tout en maintenant un juste équilibre entre nos sections de fonctionnement et d'investissement.

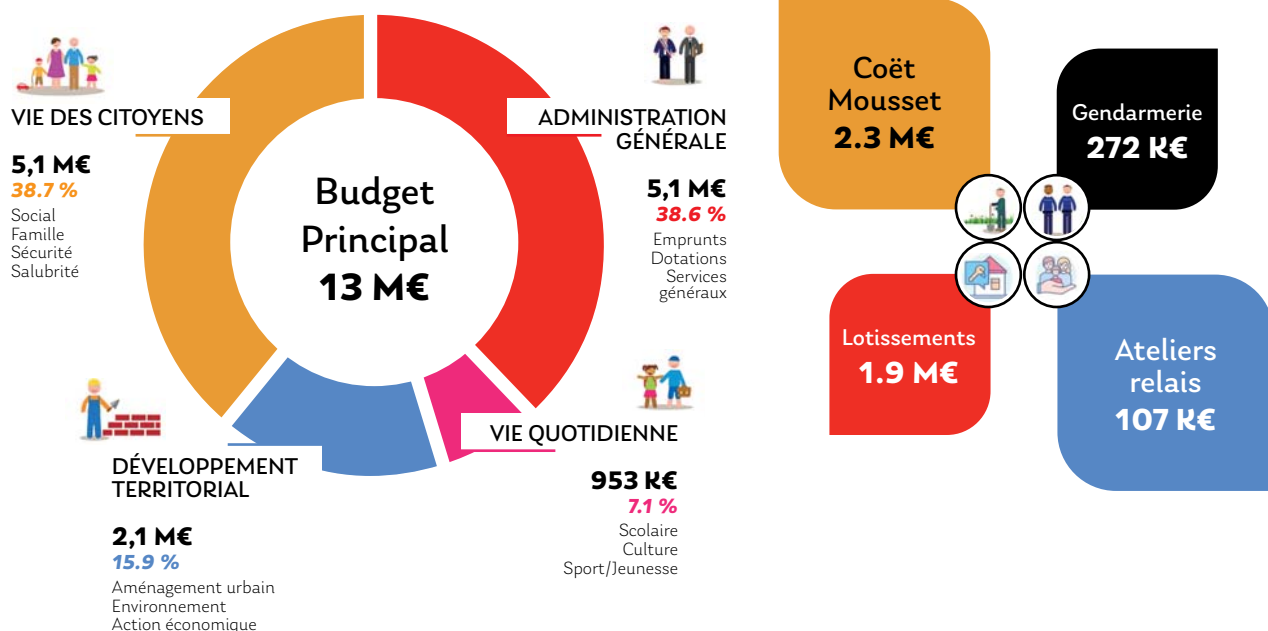
Comment a été élaboré le budget 2022 ?

L'élaboration du budget 2022 s'est déroulée sur la période de septembre à décembre 2021, selon une lettre de cadrage budgétaire fixant les axes de travail. Chaque service a défini et évalué avec son adjoint délégué, les priorités budgétaires pour l'année à venir, en fonction des orientations établies au préalable par la municipalité.

RATIOS COMPARATIFS

	Ville de Languidic	Moy. nat. pour une commune de même taille
Dép Réel. Fonct/pop.	810,78	918
Produit Impôts/pop	365,19	526
Rec Réel. Fonct/pop.	892,98	1023
Dép. équipement brut/pop	585	288
Encours de la dette/pop	292,73	821
DGF/Pop	166,8	154
Dépenses de personnel/DRF	60,06%	57,50%
Dép Fonct et Remb. Dette en capital/ Rec Réel. Fonct	98,20%	89,30%
Dép Equipement brut/Rec Réel. Fonct	65,51%	25,60%
Encours de la dette/Rec Réel. Fonc	32,78%	73%

Budget total : 18.2 M€



Ce modèle de préparation budgétaire est le fruit d'un travail collaboratif entre l' élu délégué et le responsable de service. L'idée est de rendre chaque service acteur et autonome dans la gestion de son budget de fonctionnement et d'investissement, tant pour le chiffrage des dépenses que des recettes prévisionnelles attendues. Il n'en demeure pas moins que les services administratifs Ressources restent l'organe de contrôle privilégié pour garantir la régularité des dépenses engagées au regard des crédits votés.

Comme chaque année, la préparation budgétaire est intégrée dans une prospective financière pluriannuelle (PPI). Cet outil de travail indispensable a pour finalité d'apprécier les conséquences des décisions d'une année sur les équilibres financiers des années suivantes. Sa mise à jour régulière permet aux élus d'avoir une vision globale sur le mandat et d'effectuer les arbitrages nécessaires.

Quels sont les éléments nouveaux et significatifs de ce budget 2022 ?

Le programme d'investissements 2022 s'établit à 5 617 427 € (hors opérations d'ordre) et se décline par politique publique. Il combine à la fois le report des crédits 2021 (1 658 666 €) pour les travaux engagés s'achevant cette année, et l'inscription de nouveaux crédits à hauteur de 3 201 885 €. Ces reports concernent principalement deux marchés publics, l'extension et la rénovation du Centre de Secours et la salle de sport Jean Le Mancq dont la réception des travaux sera prononcée dans le courant de l'année 2022.

Le bâtiment de la mairie fera l'objet d'une réhabilitation thermique et d'une extension tout en respectant les exigences réglementaires de performances énergétiques. Le montant des travaux HT est estimé à 680 000 € HT et seront subventionnés à hauteur de 280 000 €. Le programme voirie est doté d'une enveloppe globale de 554 000 €, consacrée aux acquisitions de matériels et mobiliers urbains ainsi qu'à la réfection de la voirie. L'espace de loisirs de Lanveur sera équipé d'un pump track et d'un city park pour un coût de 170 000 €.

Le vaste chantier de la révision du PLU (Plan Local de l'Urbanisme) débutera en 2022, 30 000 € d'études sont prévues au budget. C'est au terme de 3 à 4 ans de travail que le paysage du Languidic de demain sera défini en matière d'habitat, de mixité sociale et de préservation d'espaces naturels et agricoles.

L'année 2022 verra le début de la phase opérationnelle du nouveau quartier de Coët Mousset, programme majeur de la mandature. Une provision de 150 000 € allouée aux études est inscrite au budget 2022. Les travaux de construction des salles sportives débuteront début 2023 pour une durée de travaux prévisionnelle de 18 mois.

Les subventions éligibles au programme d'investissements 2022 ont été inscrites au budget pour un montant global de 774 867 €.

LE SERVICE URBANISME

Protection des patrimoines naturels ou historiques, PLU, Code de l'urbanisme, Code civil, etc., les droits et réglementations touchant les constructions sont nombreux. Souvent vues comme une contrainte ou comme un empêchement de faire ce que l'on veut chez soi, les réglementations et leur application sont indispensables. Leur respect garantit à l'ensemble de la collectivité, un développement harmonieux du territoire, de notre cadre de vie. En résumé un environnement agréable et durable. Le rôle du service Urbanisme est de vous garantir la légalité des travaux que vous souhaitez réaliser et donc de vous permettre de « dormir tranquille ».



LES MISSIONS

- apporter au public et aux professionnels divers renseignements d'urbanisme : cadastre, réglementation du P.L.U. et demandes d'autorisations (permis de construire instruits par DPVa, Déclarations Préalables, Certificats d'Urbanisme, autorisations de travaux pour les Établissements Recevant du Public...);
- conseiller les administrés pour faire aboutir au mieux leurs projets en veillant à la cohérence territoriale ;
- jouer le rôle d'intermédiaire entre les aménageurs/constructeurs et les exigences de la commune ;
- procéder à la veille foncière et mettre en oeuvre la politique foncière de la commune (exercice du droit de préemption urbain sur les propriétés, DIA et préservation des Zones Agricoles SAFER) ;
- suivre le contentieux administratif et pénal lié à l'urbanisme ;
- gérer le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) en fonction des orientations communales et en compatibilité avec les documents de programmation supra-communaux (Plan de Prévention des Risques, Programme Local de l'Habitat, Schéma de Cohérence Territorial) ;
- mettre en oeuvre la politique communale de l'habitat.

À savoir :

Les documents d'urbanisme (P.L.U., demandes de permis, règlements, etc.) et d'enquêtes publiques sont consultables et téléchargeables en ligne sur le site de la Ville : languidic.fr rubrique « **Cadre de Vie** » / « **Urbanisme** ».

3 QUESTIONS À CHLOE GONIDEC,

Agent en charge du service urbanisme



Est-ce que tous les travaux ou aménagements doivent être soumis à autorisation de la part de la mairie ?

Tous les travaux de plus de 5m² sont soumis à demande. Dès lors que le projet dépasse les 20 m², il y a déclaration ou permis de construire. Cela dépend du zonage. C'est différent selon qu'on est en zone agricole ou urbaine. C'est le PLU qui fixe les règles.

Est-ce le service urbanisme qui prend la décision d'autoriser ou pas des travaux ?

Non. Le service s'occupe d'enregistrer et préinstruire les demandes. Lorient Agglo se charge des aspects réglementaires et de l'instruction. C'est le maire qui donne ou pas son autorisation en dernier ressort.

Qu'est-ce qui vous plaît dans cette fonction ?

J'étais agent d'accueil et c'est le service urbanisme qui m'attirait le plus. J'aime recevoir les personnes, les conseiller, les accompagner. J'apprécie de travailler sur les questions de droit mais avant tout, j'aime participer à l'embellissement et au développement de ma commune.

ASSOCIATION

LES ÉTOILES DU TWIRLING BÂTON BRILLEN À LANGUIDIC



Après deux années sans compétition, la Stiren championne d'Europe en titre de twirling, a réussi sa reprise sportive. Malgré la perte d'une partie des effectifs tout particulièrement chez les adolescents avec les confinements successifs, le club s'est bien étoffé et compte actuellement 91 licenciés.

Le twirling est un mélange de danse, de gymnastique, et de mouvements de bâtons. Il est très proche de la gymnastique artistique. Le terme provient de "Twirling" comme tourbillonnent danseurs, gymnastes, patineurs...

et "Baton" comme ces bâtons virtuoses qu'ils manipulent, maîtrisent, échangent et font tourner avec eux...

Dix entraîneurs du club se partagent les différents groupes en loisirs ou compétition pour enseigner la gymnastique, la danse et le maniement du bâton.

Le 1^{er} mai la section a organisé le championnat départemental équipe à Languidic, ce fut l'occasion pour les débutants de faire leurs premiers pas en compétition.

Avec les bons résultats depuis le début de la saison, le twirling compte bien porter très haut les couleurs de la ville de Languidic et de la Stiren.

Anais Cravic championne d'Europe en solo catégorie Senior participera en Août au championnat du monde à Turin. Elle sera accompagnée par Anne Cécile Le Capitaine, son entraîneure, vice présidente et responsable technique du club.

Inscriptions et Contact :
MT LE GOURRIEREC 06 84 48 26 44
twirlinganguidic@gmail.com



INITIATIVE UN ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ

La commune va réaliser un atlas de la biodiversité communale. A cette occasion, l'association PIAFS demande aux languidiciens de l'informer des nids des oiseaux Martinets au-dessus des habitations.



La population peut contacter directement Monsieur Didier MASCI à ce numéro de mobile : **06 43 22 15 50** ou par courriel : didier.masci@orange.fr pour lui transmettre l'adresse où se trouveraient les nids.



ÉCONOMIE / ARMERZH

LA ZONE ARTISANALE DE LANVEUR

Jérôme Le Dréan, adjoint à la vie Economique et artisan tapissier décorateur et d'ameublement dans la zone, et Erika du Prémorvan, conseillère municipale travaillent à renforcer l'accompagnement des entreprises et des porteurs de projets économiques pour s'y installer. L'objectif : offrir une meilleure attractivité de la zone d'activité pour attirer de nouvelles entreprises.

Comment se porte la zone de Lanveur ?

On sent un attrait depuis plusieurs années pour s'installer à Lanveur. Il n'est pas toujours simple de trouver des terrains sur le pays de Lorient pour une entreprise qui a besoin de beaucoup de mètres carrés. Nous avons la chance d'avoir encore une réserve foncière. Elle se réduit depuis deux ans du fait des demandes importantes des entreprises à vouloir s'y installer. La zone d'activité a beaucoup d'atouts : la sortie de voie express est directement accessible et le tarif au mètre carré viabilisé reste très intéressant et abordable.

Lors du prochain Conseil municipal, il a été question de faire évoluer ces tarifs. De quelle manière ?

Nous étions à 25 euros hors taxes le mètre carré. Le prix n'avait pas bougé depuis des années et cela n'avait pas de sens. Nous avons retravaillé notre offre en 3 paliers en fonction de la nature du terrain et des besoins. Pour moins de 2000 mètres carrés, nous serons à 40 euros. Pour plus de 2000 mètres carrés à 30 euros et nous avons adopté le principe d'un tarif bordure de voie express à 80 euros pour les entreprises qui ont besoin de visibilité. À terme, ce qu'on souhaite, c'est que les entreprises qui ont besoin de visibilité soient positionnées là où il y a du passage. Celles qui n'ont besoin que de stockage seront positionnées plutôt en fond de zone. C'est une façon d'affirmer et d'afficher l'attractivité de la commune.

Vous choisissez les entreprises qui s'installent ?

Nous n'en sommes pas encore au point où nous refusons les demandes. Il y a des entreprises qui méritent mieux que ce qu'elles ont en ce moment. Je vais prendre l'exemple de cet entrepreneur qui recycle des pièces usagées de matériels agricoles. Son emplacement actuel n'est pas du tout adapté. Nous allons lui trouver le lieu qui lui convient. Ce qui guide notre stratégie, ce sont les trois piliers du développement durable. Nous allons d'ailleurs

travailler sur un règlement où nous imposerons de la végétation. Les surfaces de parkings bétonnées ce n'est plus d'actualité. Il faut prévoir des espaces arborés autour des bâtiments. Il y a une règle qui impose à tous les bâtiments de plus de 1000 mètres carrés au sol d'équiper son toit de panneaux solaires, nous y serons attentifs.

Quels types d'entreprises sont intéressés par la zone de Lanveur ?

Il y a deux types d'entrepreneurs. Des personnes qui viennent de l'extérieur de la commune. C'est en général, des grosses entreprises. Et puis, il y a des Languidiciens de naissance ou d'adoption qui ont à coeur de vivre, d'investir et se développer dans la commune. En terme de bassin d'emplois, je pense qu'on ne doit pas être loin d'un salarié sur deux qui travaille dans la zone et qui habite Languidic.

Ces entreprises, créent-elles de l'emploi sur la commune ?

Nous n'imposons pas aux entreprises de privilégier l'emploi local puisque certaines le font déjà d'elles mêmes. Intermarché par exemple privilégie les jeunes Languidiciens pour travailler les week-ends. L'entreprise qui vend du matériel de soudure utilise les réseaux locaux pour recruter lorsqu'il en a besoin. C'est plus rassurant de pouvoir compter sur quelqu'un qui habite à 3 ou 4 kilomètres du site plutôt qu'à l'autre bout de Lorient, avec les bouchons et le risque d'arriver en retard...

Comment les dossiers arrivent-ils entre vos mains ?

Le premier réflexe, c'est en général d'appeler la mairie. Le porteur de projet arrive au service urbanisme avec qui je suis en contact au quotidien. La demande m'est transmise et on étudie. La deuxième voie, c'est Audelor qui s'occupe de la vie économique sur l'agglomération. C'est un peu la même procédure et tous les dossiers passent par le bureau du maire et ses adjoints.

Comment voyez-vous l'avenir de cette zone ?

Ça va vite. Je vois cette zone changer en permanence depuis deux ans. En 2020, nous avons rencontré les dirigeants qui nous ont fait part de leurs besoins. Nous nous y adaptons. Il va y avoir des regroupements d'activités, des transformations de locaux. Le départ d'Apply Carbon SA va libérer des locaux très prochainement et cela va amener de nouvelles entreprises et de l'activité supplémentaire. Moins de stockage et plus d'activités.

Vous êtes donc optimiste ?

Oui, mais nous sommes dans une situation particulière. Certains projets ont subi de plein fouet la hausse du coût des matériaux et nous voyons certains projets s'arrêter parce que le surcoût est 25 à 50% de plus. Il y a une spéculation sur les matériaux et les entrepreneurs en font les frais. Même si notre action est limitée dans ce domaine, notre accompagnement reste important et le dialogue prime.



Contactez la mairie pour toutes informations complémentaires : www.languidic.fr

LE NOUVEAU RENDEZ-VOUS SPORTIF ET FESTIF : LA DIAGONALE DU BLAVET

La Sellor organise avec le soutien de Lorient Agglomération, la première édition de la Diagonale du Blavet les 4 et 5 juin prochains avec le concours des communes d'Inzinzac-Lochrist, Quistinic, Languidic, Bubry et Lanvaudan. Avec cet événement grand public et convivial, la Sellor souhaite promouvoir la rivière du Blavet, terrain d'expérimentations et de découvertes, avec la double volonté de développer les pratiques nautiques et de valoriser les voies d'eaux intérieures.

PARCOURS : À LA DÉCOUVERTE DES RICHESSES DU BLAVET

Au programme de cette 1^{ère} édition, des randonnées pour découvrir le fleuve et ses multiples facettes. Le Blavet sera à l'honneur et l'événement se veut accessible à toute la famille, débutants ou initiés.

> En pagaie

En kayak ou canoé, il sera possible de parcourir pour les plus sportifs jusqu'à 15 km sur l'eau pour la version la plus longue. Un parcours intermédiaire de 8km contentera les familles pour une demi-journée d'aventure, et un circuit de 1h30 autour du Parc d'Eau-vive pour une séance de découverte du kayak et du stand-up-paddle.

Les participants pourront s'imprégner du patrimoine fluvial en passant plusieurs écluses, où il sera agréable de faire des pauses et assister à quelques surprises.

> A pied ou à vélo

Ce nouveau rendez-vous pourra également se vivre à terre, en famille ou entre amis, à vélo ou à pied en suivant le chemin de halage.



ANIMATIONS : DES TEMPS FORTS SUR 3 COMMUNES

> Inzinzac-Lochrist – samedi 4 juin

Sur l'île de Locastel, les visiteurs pourront partir à la pagaie, en format randonnée ou alors se challenger en eau vive sur le stade nautique.

Plusieurs animations viendront pimenter la journée pour expérimenter sa glisse, découvrir les loisirs nautiques grâce à des micro-aventures encadrées, mais aussi profiter d'activités à terre.

> Quistinic & Languidic – dimanche 5 juin

Les deux communes voisines accueilleront chacune sur leur rive un village nautique avec des baptêmes en dériveur, kayak ou paddle, des animations de glisse, des challenges nautiques et conviviaux entre les 2 rives.

Les participants pourront profiter le temps du week-end d'une ambiance musicale et de restauration/boisson sur place.

DÉFI DES ÉCOLES : LE PAGAYER ENSEMBLE

> Inzinzac-Lochrist – vendredi 3 juin, après-midi

26 classes de CM1/CM2 de Lorient Agglomération se retrouveront pour la traditionnelle course collective au Parc d'Eau Vive et cumuleront des tours en faveur de l'association Handisport.

VENEZ DÉCOUVRIR LE PARCOURS SONORE DE LANGUIDIC LORS DES JOURNÉES DU PATRIMOINE 2022

A l'occasion des journées européennes du patrimoine 2022, la Ville de Languidic et l'Espace des médias et des arts proposera une visite augmentée auditive de plusieurs sites de la commune. Grâce à votre smartphone (bien chargé), vos écouteurs et une application de parcours sonores géolocalisés, vous serez invité à vivre une expérience acoustique immersive unique.



Eddie Ladoire lors des prises de sons à Languidic

Le temps d'une promenade d'une heure environ, vous vous laisserez surprendre par des bulles d'évasions musicales, poétiques ou des anecdotes créées par des languidiciens.

Votre environnement sera mis en valeur, et ce dans toute sa diversité, en respectant le rythme de votre déambulation. Plusieurs départs vous seront proposés en compagnie de l'Artiste Eddie Ladoire accompagnant cette création.

- **Samedi 17 septembre à 10h00**, départ Espace des Médias et des Arts de Languidic

- **Samedi 17 septembre à 15h00**, départ Espace des Médias et des Arts de Languidic

- **Dimanche 18 septembre à 10h00**, départ Espace des Médias et des Arts de Languidic



Nécessite l'utilisation de votre téléphone portable et le téléchargement de l'application Listeners

<http://unendliche-studio.com/listeners/>

Un rendez-vous à ne pas manquer !

LE MOT DE L'OPPOSITION

Nous utilisons à nouveau le minuscule espace d'expression que la majorité nous accorde. On nous octroie généreusement 1500 caractères (pas 1 de plus) et le service communication a dû trouver judicieux d'imprimer notre contribution en blanc sur fond bleu pour que celle-ci soit bien illisible.

Les 6 représentants de notre groupe ont été élus par les Languidiciens, cependant, le maire a décidé de nous mettre à l'écart de tout travail sur les différents projets, avec l'argument martelé depuis le début : « je ne vous fais pas confiance ». Et que dire du manque de respect du Maire à notre égard ?

Tout ceci est symptomatique de la méthode mise en place par le maire avec l'élaboration des projets sans

aucune concertation ou consultation de la population, ce qui provoque de profonds désaccords et des incompréhensions. Aucune place n'est laissée au dialogue avec les habitants qui se trouvent mis sur le fait accompli. Ce mode de fonctionnement ne nous convient pas, et il ne convient pas à une grande partie de la population. Nous restons convaincus que dans le cadre d'une politique communale cohérente, les habitants doivent être associés aux décisions et projets car cela les concerne tous. Hélas, M le maire ne supporte pas les avis divergents ; quelle écoute peut-il avoir auprès des citoyens quand il ne respecte même pas les élus, représentants de la population ?

Espérons que l'autoritarisme ne devienne pas la règle en matière de politique, tant au niveau local que national et international.

Le groupe Languidic Osons l'Avenir : Mélanie PENNANEAC'H, Eric BOULOUARD, Marie Olga VALPERGUE DE MASIN, Stéphane TROTTIER, Myriam PURENNE, Véronique ANN



LE PETIT PAYSAGE BRETON

Le petit paysage breton est une entreprise spécialisée dans la création paysagère. M. et Mme Le Bihan sont installés à Languidic depuis janvier 2022 après un passage à Belz. Sur leur site de Kerneec ils vous proposent la vente de végétaux, principalement les méditerranéens.

Un service de location de végétaux est proposé pour vos événements (mariage, représentation, cocktail...)

Le site est ouvert le samedi de 9h à 18h et en semaine sur RDV.

Contact : Tél: 06 58 27 08 34 - Mail: lepetitpaysagebreton@gmail.com

Facebook : Le petit paysage breton

LE FOURNIL DE LANVEUR (CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE)

Gaël Kerhervé (32 ans) a repris la boulangerie "le Fournil de Lanveur" située au 18, rue de la Mairie, le 7 mars 2022.

Gaël y a travaillé en tant que boulanger avec le premier propriétaire des lieux. Il a conservé les collaborateurs et emploie huit personnes pour la fabrication de pain, pâtisserie, viennoiserie, tarterie et pizza. Après avoir travaillé dans différentes villes, Languidic est un retour aux sources.

Horaires de 6h à 20h - Fermé le jeudi

Contact : 02 97 65 81 46 / Facebook : Le Fournil de Lanveur



L'ESPACE JEUNE EST OUVERT



En attendant un nouveau projet, le 6 place Guillaume accueillera les jeunes le temps nécessaire.

Après presque 20 ans au 6 rue de la mairie, l'Espace Jeunes déménage à l'adresse 6 Place Guillaume, un local totalement rénové par nos services en interne.

C'est donc à cette nouvelle adresse que les Tickets sport accueilleront les jeunes de 11 ans et plus, dès le lundi 11 avril (du lundi au vendredi) pendant les vacances de Printemps et toutes les vacances scolaires qui suivront.

L'espace accueille les jeunes à partir de 8h30 et ferme à 17h30. Il sera très probablement ouvert tous les mercredis après-midi dès fin avril. L'espace sert toujours de lieu de rdv pour les Tickets sports et les camps ados. Tous les départs et retours d'activités s'y font. Le billard, le babyfoot et le flipper ont suivi le mouvement et sont à disposition des jeunes qui sont inscrits chaque jour.

Contacts : Sébastien LE GOFF ou Alexandre MONTANDON

UN NOUVEAU SERVICE DE TRANSPORT À TRÉAURAY

A compter de cet été, un service "transport à la demande (TaD)" sera mis en place pour permettre aux habitants de Tréauray, en particulier les jeunes, de rejoindre le bourg de Languidic.

Cette nouvelle ligne (TAD N°106) proposera des horaires fixes et sera soumise à réservation au plus tard la veille du déplacement en appelant le **02 97 37 85 86**.

Avec les horaires suivants :



TAD N°106

Tous les samedis

Du Lundi au vendredi pendant la période estivale :

Départ 13h25 LANGUIDIC Tréauray vers LANGUIDIC Place Guillaume

Retour 17h05 LANGUIDIC Place Guillaume vers LANGUIDIC Tréauray

Du Lundi au vendredi pendant les petites vacances scolaires :

Départ 13h25 LANGUIDIC Tréauray vers LANGUIDIC Place Guillaume

Retour 17h20 LANGUIDIC Place Guillaume vers LANGUIDIC Tréauray

EN 2022

95 NAISSANCES

27 MARIAGES

24 PACS

3 PARRAINAGES
CIVILS

82 DÉCÈS

1 NOCE DE DIAMANT

DÉCÈS

17/11/2021 Jean-Pierre DEBARRE, 69 ans
 21/11/2021 Jeanne LE LOHER née TRÉHIN, 93 ans
 22/11/2021 Jean GARNIER, 77 ans
 25/11/2021 Armand LE LOUËR, 88 ans
 25/11/2021 René BAYLE, 105 ans
 28/11/2021 Denise LE GOHÉBEL née JACOB, 89 ans
 30/11/2021 Raphaëli LE DANVIC, 50 ans
 09/12/2021 Anne-Marie LE CALVÉ née BLAYO, 98 ans
 11/12/2021 Denise LE NÉZET née PERRONNO, 76 ans
 24/12/2021 Bernadette GUYONVARCH
 née GUYONVARCH, 90 ans
 26/12/2021 Jean-Claude GUILLOUX, 79 ans
 27/12/2021 Arsène LE MAREC, 64 ans
 29/12/2021 Daniel LE MAGUERÈS, 73 ans
 02/01/2022 Marie-Thérèse KEROUÉDAN
 née VINIÉGRA, 86 ans
 06/01/2022 Jean-Yves BRET, 72 ans
 07/01/2022 Alain CLÉMENT, 76 ans
 08/01/2022 Odette GELLEZ née BOUGEROL, 93 ans
 09/01/2022 Patrick ANDRIER, 75 ans
 10/01/2022 Stéphane PHILIPPE, 52 ans
 13/01/2022 Gilberte LE DORTZ née LE PRIOL, 89 ans
 27/01/2022 Joël TROUVÉ, 84 ans
 30/01/2022 Marie Simone GUILLEMOT
 née LE TOUMELIN, 89 ans
 09/02/2022 Nicolas DONNEZ, 39 ans
 18/02/2022 Joseph KERVARREC, 88 ans
 19/02/2022 Jeanne QUILLERÉ née MOËLLO, 91 ans

NAISSANCES

30/10/2021 Ambre LIOULT
 01/11/2021 Adèle COUCHOURON
 05/11/2021 Yaël BALLUE
 07/11/2021 Mahé HERVIEUX CANONNE
 14/11/2021 Julie RIO GLAISE
 18/11/2021 Neven MECHEMET
 23/11/2021 Alix LE GALL
 29/11/2021 Danny JAMIESON
 04/12/2021 Hayden AULTIER BASSO
 12/12/2021 Loan LE NEILLON
 18/12/2021 Cameron ELINE
 04/01/2022 Sounaï CHEVALIER
 04/01/2022 Zélia GRAVELLE
 07/01/2022 Sophie PALOMINOS QUESNEL
 11/01/2022 Owen SIMON
 17/01/2022 Emma LE STRAT
 24/01/2022 Céleste SIMON
 25/01/2022 Zoé LE COROLLER
 28/01/2022 Ariane LE TALLEC
 03/02/2022 Héliéna TOUZÉ
 09/02/2022 Romy BATTU

MARIAGES

06/11/2022 Céline LE ROUZO et Raphaël BERGER
 20/11/2021 Angeline ANTHONYSAMY et Louis BRIENT



12 JUN 2022 A
LANGUIDIC

**LE GRAND
DEBALLAGE DE
PRINTEMPS**

TRUC ET PICES - ARTISANS, PIERRE CULTURES, PLANTES

ENTRÉE GRATUITE



Thé ou café

RENDEZ-VOUS DE 20H00 À 22H00
À LA MAISON DES ASSOCIATIONS
rue des fleurs - Languidic
entrée par le jardin derrière la poste

Ateliers pour les parents

Confiance ou manque
de confiance en soi

Mardi 3 mai

Cet enfant
qui nous déborde

Mardi 14 juin

Tiphaine Donias et Nathalie Tremblais-Le Hecho,
professionnelles de l'enfance et de la famille

Contact : Relais Petite Enfance de LANGUIDIC et BRANDERION
Tél: 02.97.65.27.05 / 06.99.81.01.55 / ram.languidic@wanadoo.fr



Accueil gratuit